

BILAN PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

Le **bilan professionnel** est un outil efficace de diagnostic des compétences professionnelles et du potentiel de vos salariés. Dans le cadre de votre politique de mobilité et de gestion des carrières, le **bilan professionnel** vous aide à prendre les bonnes décisions.

Le bilan professionnel est utile pour votre politique RH :

Le **bilan professionnel** sert votre politique RH à plusieurs niveaux :

- accompagner votre politique de mobilité,
- anticiper les évolutions de carrière par un diagnostic des potentiels,
- évaluer les écarts entre les compétences acquises et celles demandées,
- aider à la décision dans le cas d'un changement de fonction,
- définir les axes de progrès de vos salariés,
- optimiser la réussite et la promotion professionnelle.

METHODES

Les évaluations sont réalisées à l'aide d'outils scientifiquement éprouvés et reconnus valides et fidèles concernant les dimensions qu'ils évaluent.

Les évaluations se déclinent en quatre pôles :

- **Savoir** : évaluations techniques et/ou pratique, étude de cas en fonction du poste à pourvoir
- **Savoir faire** : évaluations des aptitudes à raisonner
- **Savoir être** : évaluations de la personnalité, aptitude à s'intégrer dans une équipe, à communiquer
- **Savoir devenir** : potentiel à évoluer, état de la motivation